

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.361 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - JEUDI 4^e JUIN 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annances Anglaises, à la ligne : 1 fr. - Réclames : 2 fr. - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, à la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 6, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes : 5 fr. 6 Mois 9 fr. 12 Mois 17 fr.
Autres départements et l'étranger : 6 fr. 6 Mois 9 fr. 12 Mois 17 fr.
Brançard (Union postale) : 6 fr. 6 Mois 9 fr. 12 Mois 17 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Le Serment des Funérailles

Les funérailles nationales d'aujourd'hui seront l'événement salut de Paris et de la France tout entière à la mémoire de Gallieni.

Salut d'admiration et de gratitude qui fera commémorer tout un peuple dans un même sentiment de fervent patriotisme. De l'Hôtel des Invalides, temple traditionnel de toutes nos vertus et de toutes nos gloires militaires, le cortège se rendra jusqu'à cette place de l'Hôtel-de-Ville si souvent traversée par le frisson des révolutions parisiennes, et où battra plus que jamais, en ce jour, devant le cercueil de l'illustre défenseur de Paris, le noble cœur de la capitale. Comme pour Gambetta, c'est une prolonge d'artillerie qui servira de char funéraire. Et tout cela, parmi les tentures de deuil, parmi les drapeaux en berne, parmi la foule consternée, constituera un suprême hommage véritablement digne du chef glorieux dont la patrie pleurera longtemps la perte.

Certes, ce n'est pas la première fois qu'un tel cortège traversera Paris. Les funérailles nationales de Léon Gambetta, les funérailles nationales de Victor Hugo, les funérailles nationales du président Carnot, pour ne rappeler que des plus célèbres, furent d'imposantes manifestations où l'affliction et le deuil d'une France en larmes s'exprimèrent avec un caractère d'indoubtable grandeur. Mais le cortège d'aujourd'hui se déroulera en pleine guerre et cette circonstance ajoutera à l'émotion profonde de la cérémonie.

Tandis qu'elle s'inclinera avec douleur devant les cendres de l'organisateur de la victoire de l'Ourcq, la patrie ne pourra pas détourner sa pensée des vaillantes armées qui là-bas, sur tout le front où la bataille fait rage, luttent avec un splendide héroïsme et avec un ardeur infatigable pour repousser l'ennemi. Et le tragique d'une telle situation fera son hommage plus grave, plus austère, plus viril aussi.

Où, plus viril à l'heure où l'on se bat encore, ce deuil public ne saurait inspirer d'autre pensée qu'une pensée d'action énergique et résolue dans l'intérêt sacré de la patrie. Le nom et le souvenir glorieux de Gallieni commanderont à tous les Français l'impérieuse nécessité d'un tel devoir.

Rendre hommage à ce bon et brave serviteur de la France, n'est-ce pas s'engager à comprendre la leçon qu'il nous a donnée et à suivre l'exemple qu'il nous laisse ?

Tout le monde a rappelé ces jours-ci la proclamation rédigée par Gallieni au début de septembre 1914, le lendemain même du jour où le gouvernement de la République lui avait confié le périlleux honneur de la défense de Paris. Le nouveau gouverneur de la capitale s'était borné à dire qu'il avait reçu mandat de défendre Paris et que ce mandat, il le remplirait jusqu'au bout. La concision fermée de cette sorte de serment par quoi Gallieni s'engageait envers le gouvernement comme envers la population parisienne, avait immédiatement donné confiance à tous. Et l'on sait comment ce chef admirable tint parole en sauvant la capitale.

Eh bien, ce serment de remplir son mandat, c'est-à-dire de remplir sa tâche jusqu'au bout, chaque Français le fera aujourd'hui de toute la sincérité et de toute la force de son âme en hommage à la mémoire de Gallieni.

Devant la douloureuse majesté de ces funérailles nationales qui jetteront l'adieu d'une nation en armes à l'un des hommes qui ont le plus illustré et le mieux servi la patrie, chaque Français jurera en lui-même d'accomplir sa besogne jusqu'au bout, de faire son devoir patriotique jusqu'au bout, de se donner tout entier à la France jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au jour où la victoire d'un général Gallieni a contribué à écrire la première page sera achevée dans une apothéose.

Et toute la France s'unira aujourd'hui dans ce serment des funérailles comme elle s'unit dans la tristesse de ce deuil public qui met un crêpe à ses glorieux drapeaux.

CAMILLE FERDY.

Une Prédiction

A Gènes, on rappelle une curieuse prédiction qui fut faite en 1888, lors de l'avènement de Guillaume II, par un certain Macola, dans les bureaux du journal le XIX^e Siècle.

Ce journal publiait la photographie du nouvel empereur, Macola en regardant, s'écria : « Cet homme sera fatal à l'humanité. » Un collaborateur du même périodique, M. Resasco, lui répondit en souriant : « Que vous a-t-il fait ? » « A moi, rien », répondit Macola, « mais je vois que cet homme répandra sur l'Europe des flots de sang », et s'exalta de plus en plus, Macola s'écria : « Conflagration ! Oppression des peuples ! Iniquités ! Carnages épouvantables ! » Cinq ans après, soit en 1893, Resasco rencontra de nouveau Macola à Rome et Guillaume II lui-même vint de passer par les rues d'argent du roi Humbert et il lui fit remarquer que cinq années s'étaient passées sans que sa prédiction se réalisât.

et Macola lui répondit : « J'ai voulu voir en face ce Néronide et je vous répète qu'il déclanchera une conflagration comme on n'en a jamais vu. »

M. Resasco raconte ces faits à propos de la dernière offensive autrichienne. Si leur authenticité n'est pas discutable, Macola fut vraiment prophète.

PROPOS DE GUERRE

Le futile argument

Il y a de bonnes gens parfaitement intentionnés qui s'évertuent à nous affirmer presque chaque jour que nos adversaires, fatigués de la guerre, n'aspirent qu'à déposer les armes. « L'Allemagne en a assez, disent-ils, quant à la Turquie, il y a de belles lunettes qu'elle aurait levées si ce n'était l'Allemagne qui lui tient l'épée dans les reins. » Ce petit refrain est charmant. Son seul défaut est de n'être pas utile. Primo : nous n'avons pas besoin qu'on nous représente nos ennemis à bout de souffle pour nous rassurer sur le combat, cela est certain ; que nous fassions tous, qui abrégeront de sa vie, qui abrégeront de ses aises pour mettre un terme favorable au cauchemar germanique, cela est indéniable ; que la justice de notre cause nous donne plus qu'à nos ennemis la force de soutenir la lutte, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais que nous soyons les seuls à continuer la guerre pour le plaisir de la faire, cela me paraît excessif. A entendre cependant les bons gens dont je parle, c'est de cela, semblait-il, qu'il s'agit.

« Qui veut trop prouver ne prouve rien », dit la sagesse des nations. C'est nous traiter en enfants que de soutenir notre volonté avec des arguments de cette nature. Si nous nous soyons, nous savons parfaitement que l'état de guerre est un état anormal qui oblige l'homme à sortir de ses habitudes et de ses aises, ne peut qu'être passager. La guerre est une crise, elle dure six mois ou deux ans, elle n'en demeure pas moins une crise dont nul ne peut s'accommoder.

Dit que les Allemands ont assez de la guerre, c'est émettre un lieu commun humiliant pour nous à qui il est offert comme un stimulant. Car il est bien certain que de l'autre côté de la barricade, comme on a l'habitude de dire aujourd'hui, on doit utiliser le même argument dont nous faisons les frais. « La France en a assez », doit-on répéter aux Bavarois desabusés, aux Saxons fatigués, aux Hongrois mécontents. Et comme ces gens-là ne sont finalement pas si bêtes que ça, ils doivent hausser les épaules. Stendhal a écrit : « L'idéal d'un Genevois, c'est de conduire un char à bancs attelés d'un cheval passable, dans un beau pays, et lui-même coiffé d'un chapeau gris, avec une veste de toile. »

Changez la couleur du chapeau, remplacez le char à banc par autre chose, tous les hommes ressemblent au Genevois. Jamais la gloire militaire ne détournera l'homme du plaisir de boire un pichet de vin doux, le ventre à l'aise, sous la treille de sa maison.

ANDRÉ NEGIS

Les premières étoiles du général Pétain

Comment il les hérita
du général de Sonis

Paris, 31 Mai.

C'était au soir de Charleroi, dit un de nos confrères, nos armées battaient en retraite. Une troupe que commandait le général Pétain cheminait, lasse et silencieuse, après des journées d'une lutte épique. Elle arriva dans un village où elle cantonna. L'hospitalité y fut offerte à son commandant, dans une maison de campagne qu'habitaient des dames âgées.

Pendant le dîner, ces dames furent surprises d'entendre quelques officiers appeler « mon général » leur chef qui cependant était en uniforme de colonel. Elles s'informerent auprès de lui.

« C'est vrai », répondit-il distraitement, j'ai été promu général cette semaine, mais je n'ai pas d'autre uniforme que celui-ci. Qu'importe ! »

Soulevé, il se retira dans la chambre qu'on lui avait préparée. Le lendemain, sur son dolman scintillaient les étoiles de général de brigade.

Dans la nuit, les bonnes hôtesses avaient vivement décollé les galons déjà ternis, et placés les petites étoiles luisantes, petites étoiles qu'elles conservaient chez elles, reliques chères et respectées. Le général Pétain avait été l'hôte de la famille du général de Sonis, et c'est avec, aux manœuvres, les étoiles du combattant de décembre 1870, à Patay, que le général Pétain, d'étape en étape, arriva sous Verdun, où elles brillèrent d'un éclat singulier.

IL Y A UN AN

Mardi 1^{er} Juin

A l'est de la route d'Alz-Nouillettes à Souchez, nos troupes s'étaient de tranchées en plaines bois et se plaçaient à l'est de Notre-Dame-de-Lorette, un ouvrage allemand. Nous occupions la sucrerie de Souchez, nous réalisions des progrès dans le Labyrinthe. Aux isthmes du bois Le Prêtre, les Allemands reprérent quelques éléments de tranchées. Près de la Fontenelle, ils prononcèrent une attaque aussitôt repoussée.

En Angleterre, les environs de Londres, survoltés par un zéppelin, reçurent des bombes qui allumèrent plusieurs incendies ; quatre morts et plusieurs blessés, tous civils. Au Caucase, dans la région de Van, retraite des Turcs vers l'Ouest. Front italien : à la frontière du Tyrol et du Trentin, les Italiens occupent des positions stratégiques importantes.

669^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 31 Mai.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Sur la rive gauche de la Meuse, un combat acharné s'est livré hier, et au cours de la nuit, entre le Mort-Homme et la Meuse.

L'ennemi, à la suite d'un bombardement d'une violence inouïe, qui durait depuis deux jours, a lancé des attaques concentriques et répétées, à très gros effectifs, sur nos tranchées, à l'est du Mort-Homme et de part et d'autre du village de Cumières.

Partout nos troupes ont résisté et repoussé l'ennemi, qui a subi des pertes importantes. Toutefois, dans la région au sud du bois des Caurettes, nous avons dû évacuer notre tranchée de première ligne, complètement nivelée par le bombardement.

Au sud de Cumières, les attaques allemandes, menées des deux côtés du village, ont réussi d'abord à nous refouler dans la direction de la station de Chattancourt. Mais une vive contre-attaque de nos troupes nous a permis de ramener l'ennemi jusqu'aux abords du village.

Quelques fractions allemandes qui, à la faveur du brouillard, s'étaient glissées le long de la Meuse, jusqu'à la hauteur de la station de Chattancourt, ont été complètement anéanties par nos feux.

Sur la rive droite, lutte d'artillerie intermittente.

En Haute-Alsace, l'ennemi, après une intense préparation d'artillerie, a attaqué nos positions à douze cents mètres, environ, à l'est de Seppois et a pris pied dans quelques éléments de tranchées. Il en a été rejeté aussitôt par notre contre-attaque.

NOTRE ARTILLERIE LOURDE



Un mortier Schneider de 280

La mise en marche automatique des Auto-Mitrailleuses et des Auto-Canons

Chacun sait que, dans une automobile ordinaire, lorsque le moteur s'arrête, il faut le remettre en marche à la main au moyen de la manivelle de démarrage.

On voit immédiatement les inconvénients de cette façon de procéder, lorsqu'on a affaire à un autre engin à un auto-mitrailleuse. L'un des servants doit descendre pour remettre en marche son moteur, soit qu'il y ait panne d'arrêt, soit qu'il y ait lieu de faire reculer la voiture après l'exécution du tir.

Pour que le tir des mitrailleuses et des canons montés sur automobiles s'effectue avec précision, il faut arrêter le moteur afin d'éviter les vibrations. Ainsi pour supprimer cette manœuvre dangereuse de la mise en marche à la main, on a cherché à remettre automatiquement le moteur en action au moyen d'un dispositif placé à l'intérieur de la voiture elle-même. De cette façon, le conducteur n'a plus à descendre et ne risque plus sa vie en sortant de l'abri blindé, qui protège l'arme et ses servants.

Plusieurs systèmes ont été imaginés pour arriver à ce résultat :

Les uns utilisent une mise en marche électrique. Celle-ci est malheureusement facilement défectueuse et exige le concours d'un moteur auxiliaire, d'une dynamo, d'accumulateurs, le tout d'un poids élevé et d'un entretien délicat.

D'autres inventeurs ont remplacé la force électrique par l'air comprimé en employant également un moteur auxiliaire ? La encore on se heurte au poids et à des causes de pannes provenant du moteur auxiliaire.

Il y a lieu de remarquer que l'emploi d'un moteur auxiliaire reste toujours précaire, ce lui-ci développant une puissance trop faible par rapport au moteur à lancer, lorsque ce dernier est froid.

Un ingénieur français, M. Lohme, eut l'idée d'utiliser directement l'air comprimé, produit par le moteur lui-même, pour son propre démarrage.

Pour réaliser les conditions d'un tel démarrage, il a imaginé un distributeur minuscule, à débrayage automatique, qui fait fonctionner le moteur à l'air comprimé jusqu'au moment où les explosions se produisent normalement dans le cylindre, par combustion du mélange détonant d'essence et d'air.

Le fonctionnement de ce dispositif ne gêne en rien le fonctionnement habituel du moteur de la voiture, puisque dès qu'une explosion normalement s'y produit, le système additionnel se met de lui-même à hors circuit.

Un petit compresseur commandé par le moteur lui-même maintient toujours la pression du réservoir (constitué généralement par une bouteille genre Michelin) à quinze kilogrammes environ, ce qui est amplement suffisant pour faire démarrer le moteur avec toute sa puissance.

Ce dispositif est peu encombrant et s'adapte à tous les véhicules, ensemble, y compris

le compresseur et la bouteille, n'atteint pas vingt kilogrammes.

Tel est le système ingénieux en application sur nos automobiles de guerre. L'aviation pourrait utiliser également ce dispositif pour le démarrage des puissants moteurs, dont sont munis nos avions de chasse et de bombardement.

L'évasion de Gilbert

Paris, 31 Mai.

Nous sommes en mesure d'affirmer, dit un de nos confrères, que l'autorité militaire française n'a reçu jusqu'ici aucune nouvelle officielle de l'aviateur Gilbert. D'autre part, notre enquête personnelle nous permet de dire que Gilbert ne se trouve ni à Paris ni aux environs de Paris.

Où est-il ? On comprend la réserve à laquelle nous sommes tenus à ce sujet. Nous pouvons préciser du moins qu'il est à cette heure en sécurité, et qu'avant peu, il aura repris la place à son poste de combat.

Schaffhouse, 31 Mai.

Les journaux allemands annoncent que Gilbert est arrivé à Lyon.

LA CENSURE

M. Martéjouis remplace M. Gautier

Paris, 31 Mai.

La nouvelle qui circulait déjà lundi soir, que M. Jules Gautier, conseiller d'Etat, directeur des services de la censure, se retirait, a reçu confirmation hier matin.

Directement interrogé, M. Jules Gautier a déclaré que « la nouvelle pouvait être vraie, mais qu'elle n'avait encore aucun caractère officiel ». M. Jules Gautier ne sera point remplacé. Deux chefs de service se partageront la responsabilité des décisions. La censure militaire sera exercée par le colonel Dupuis, qui est déjà attaché depuis longtemps aux bureaux de la rue de Gramont. Le commandement diplomatique sera confié à M. Martéjouis, secrétaire d'ambassade, et fils de l'ancien ministre des Travaux publics.

Paris, 31 Mai.

Le président du Conseil nous communique la note suivante :

« M. Pierre Maréjouis, ministre plénipotentiaire, est, par décision du ministre de la Guerre, chargé de la direction générale des relations avec la presse, en remplacement de M. Jules Gautier, conseiller d'Etat, qui a demandé à en être relevé pour être chargé, par le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, d'une mission se rapportant aux Œuvres de propagande de l'Alliance française dont il est président. »

Paris, 31 Mai.

M. le colonel Barjonet, breveté d'état-major, est adjoint au directeur général des relations avec la Presse.

LA GUERRE

Après cent jours de lutte devant Verdun

LA SITUATION DE LA GRÈCE DEVANT L'INVASION BULGARE

Les troupes françaises occupent l'île de Poros

Berne, 31 Mai.

L'entrée en vigueur de la mesure accordant la demi-taxe aux prisonniers malades pour les voyages autorisés ou commandés, sur les chemins de fer est fixée définitivement au 1^{er} juin.

La mesure sera valable pour les prisonniers de guerre de toutes les nations et de tous grades.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier - Paris, 31 Mai.

Je ne me trompais pas hier en considérant les dernières attaques allemandes à l'ouest de la Meuse, comme le commencement de la bataille. Voici au moment où j'écris exactement cent jours que durent ces combats effroyables et, à part l'avance réalisée par l'ennemi, les deux ou trois premiers jours, et qui tient à une erreur de notre côté, il n'a obtenu aucun avantage appréciable. Comprenez la difficulté de prendre Verdun de front, c'est-à-dire en poussant son offensive sur la rive droite de la Meuse, le tronçon s'acharne contre nos positions de la rive gauche qu'il ne peut repérer et qu'il couvre d'un déluge d'artillerie.

C'est d'ailleurs en vain qu'il a sacrifié ses bataillons les uns après les autres, dans ce creuset infernal, où, sous la mitraille, les hommes fondent comme de la cire au feu. C'est à peine s'il est arrivé à mordre nos positions. Voici un mois qu'il a annoncé l'envie d'entier, qu'il possédait le Mort-Homme et, depuis lors, il entasse par milliers les cadavres sur les pentes fatales du coteau au nom tragique, sans parvenir à nous l'enlever.

Hier, il fit un effort plus violent que jamais. Ses troupes innombrables, débouchant de tous les côtés à la fois, s'avancèrent après le plus fantastique bombardement qui se puisse concevoir. Elles combattirent avec une opiniâtreté et un courage qu'il faut savoir reconnaître, mais déçimées par nos feux, elles durent abandonner la partie. Un peu plus à l'Est, nous perdons un élément de tranchée, mais c'est là un simple incident. Au prix que l'ennemi y met, de pareils succès méritent deux ans à se conduire à Verdun et lui coûteraient trois fois plus d'hommes qu'il n'en a.

MARIUS RICHARD.

Les Pertes allemandes

Leur importance commence à frapper l'attention des Américains

New-York, 31 Mai.

Le rapport annuel de la Deutsche Bank frappe l'attention par la liste qu'il donne des pertes subies à la guerre par le personnel de ce établissement et qui se montent pour la seule année 1915, à 200 employés. Cette liste ne contient pas les pertes de 1914, ni celles des plus élevées encore de 1916. Le public américain voit dans cette proportion un indice des pertes considérables et jusqu'à présent restées inavouées des armées allemandes.

Des Matelots grecs livrent aux Russes un Navire affrété par un Turc

Paris, 31 Mai.

Le bateau grec Vassilich, chargé de 420 sacs de farine à destination de Constantinople a quitté Constantine il y a quelques jours. L'équipage grec, profitant du sommeil du propriétaire turc de la marchandise, a dirigé le bateau sur Vilor, port russe sur le bras de Danube. Kilia, où les Russes ont arrêté le Turc et saisissent son bateau avec son chargement.

M. Wilson et la Paix

Le discours du président

New-York, 31 Mai.

Le discours qu'a prononcé M. Wilson à Washington le 27 mai, à la réunion de la Ligue pour le maintien de la paix, n'a pas, comme on pourrait le croire, le sens d'une proposition immédiate de bons offices, mais a plutôt le caractère d'une profession de foi pacifiste :

« La nation américaine, a déclaré le Président, veut l'ordre, la justice et la paix. Dans la guerre actuelle, dont elle subit le contre-coup non moins que les belligérants eux-mêmes, l'Amérique n'est en ce qui concerne le règlement final, aucunement intéressée ; conséquence, elle ne réclamera rien si ce n'est la garantie d'une paix durable. »

Pour assurer cette paix, M. Wilson, comme M. Tati et M. Roosevelt, préconise une alliance universelle. L'importance sensationnelle de cette déclaration est qu'elle rompt, dans l'intérêt de la paix, l'ancienne politique d'isolement recommandée par Washington et par Monroe, et ouvre ainsi la possibilité d'une coopération active, non seulement juridique mais politique, entre les Etats-Unis, l'Europe et le reste du monde.

En affirmant que les individus, comme les Etats, sont liés par le même code, que les petits Etats doivent être respectés, qu'aucune politique d'agression ne doit être tolérée, que les peuples ont le droit de disposer eux-mêmes, que l'intérêt primordial d'une nation est le respect de ses droits par les autres, M. Wilson se rapproche dans son discours de la ligne politique des Alliés ; tandis que par les formules relatives à la libé-

LA SITUATION DE LA GRÈCE DEVANT L'INVASION BULGARE

Les causes de la guerre, il fait aux Empires centraux quelques concessions, la dernière, très vivement critiquée par la presse américaine, que le désir de rendre, sous de telles déclarations, son intervention toujours acceptable.

Tels sont les commentaires que, dans les milieux américains, on donne actuellement de cette manifestation peut-être légèrement utopique, mais électoralement opportune, d'un pacifisme de gouvernement ?

SUR NOTRE FRONT

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 31 Mai.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

Hier, les aviateurs ennemis ont été plus actifs que de coutume. Une de nos machines, après un combat aérien, a été abîmée dans nos lignes. Une machine ennemie désemparée a été obligée d'atterrir dans nos lignes.

Pendant la nuit, nous avons fait éclater avec succès une mine au sud-est de Cambes, tandis que deux mines ennemies, l'une près de Souchez, l'autre au nord-est de Neuville-Saint-Waast, ne causaient que de minimes dégâts à nos tranchées.

Aujourd'hui, la journée a été plus calme que de coutume. Aucune action d'infanterie et peu d'activité de l'artillerie.

Un duel d'artillerie nous imputent à eu lieu près de Fricourt et de Mametz. Plus au Nord, les tranchées, au sud-est de Neuville-Saint-Waast, ont été bombardées, mais entre cet endroit et le canal de La Bassée, la feu des deux artilleries a duré.

Au nord du canal, feu d'infanterie près de Richebourg. Au nord de la Lys, nos batteries ont répliqué avec succès à l'artillerie ennemie, aux environs de Messines.

Au Nord, rien à signaler, sauf un bombardement peu important aux environs de Dicksbusch et d'Ypres.

La Bataille de Verdun

Il faut s'attendre à de nouvelles attaques.

Londres, 31 Mai.

Le correspondant militaire du Daily Telegraph croit à des attaques renouvelées devant Verdun.

Il conclut son article ainsi :

« En engageant de puissantes réserves dans de furieux assauts contre Verdun, les Allemands ont perdu le choix de l'action qu'ils avaient auparavant. Ce résultat obtenu par la défense française prolongée, est en lui-même important à tous points de vue pour les Alliés. »

Le Daily Telegraph ajoute que, malgré l'offensive actuellement dirigée contre l'Italie par les Autrichiens, l'Allemagne a obligé ses derniers à envoyer devant Verdun plusieurs milliers d'hommes.

L'acharnement de la bataille d'après les blessés allemands

Genève, 31 Mai.

On mande de Cologne, à la Tribune de Genève, que des grands blessés arrivés du front de Verdun font une description pleine d'horreur de l'acharnement avec lequel les combats sont conduits de part et d'autre. Dans la journée du 23, sur une brigade, il n'est resté qu'une centaine d'hommes. Le reste a été tué ou blessé près du Mort-Homme. D'après un autre blessé venu de Douaumont, une division aurait perdu 75 % de ses effectifs. Des blessés appartenant à la 1^{re} division de réserve, arrivés tout récemment de la Somme, racontent que ce corps d'armée, à lui seul, a une trentaine de mille hommes hors de combat ou tués.

Les Prisonniers russes réfugiés en Hollande

Comment ils s'évadent d'Allemagne

Paris, 31 Mai.

Le New-York Herald reçoit de La Haye :

Depuis que l'Allemagne manque de main-d'œuvre, elle emploie beaucoup de prisonniers russes aux travaux agricoles, au creusement des canaux, au drainage des marais.

Le plupart de ces prisonniers travaillent en Prusse occidentale. Mais, malgré l'étroite surveillance à laquelle ils sont soumis, ils s'évadent par centaine et par centaines, souvent après mille péripéties et en ne manquant que de quelques jours dans les champs et ne devant que l'eau des fossés, à gagner la Hollande.

Il leur arrive alors d'être tués par les sentinelles allemandes au moment où ils vont franchir la frontière.

Souvent aussi ils se cachent pendant des semaines dans la campagne hollandaise, où d'abord ils ne se croient pas en sûreté. Presque chaque jour et surtout dans la Hollande orientale, on découvre un ou deux Russes cachés dans les bois. Parfois un fermier, en train de visiter ses bœufs, voit soudain se dresser devant lui la silhouette d'un Russe gigantesque. Mais ils se comprennent vite, et le réfugié est aussitôt conduit aux autorités qui le régulent d'un bon repas et le confient ensuite au consul de Russie.

Voici un exemple qui prouve avec quel scrupule le gouvernement hollandais observe la neutralité : Au commencement de mars, un prisonnier Russe arriva à la frontière hollandaise, où il reçut un coup de fusil de la sentinelle allemande, et réussit, malgré sa blessure, à pénétrer en Hollande. Mais avant que les sentinelles hollandaises eussent eu le temps de s'en rendre compte, les Allemands avaient déjà franchi la frontière et emporté le prisonnier blessé. Le gouvernement hollan-

LA QUESTION DU GAZ

La réunion des consommateurs de Saint-Barnabé et des quartiers voisins se prononce contre toute augmentation de prix

Les consommateurs de gaz de Saint-Barnabé aux environs de nombreux délégués des quartiers environnants ont tenu mardi soir, au café Central, une réunion de protestation qui a eu le succès que pouvaient attendre les organisateurs. L'assistance a suivi avec le plus vif intérêt l'argumentation des orateurs, M. Canavelli, conseiller municipal, et M. Issartier, président de la Fédération des Comités de banlieue, au sujet de cette question d'actualité.

M. Issartier, avec une remarquable documentation à l'appui, démontre que la Compagnie du Gaz a réalisé, depuis 1935, seize millions de bénéfices et que ces bénéfices ont été mal employés à réclamer une augmentation de prix, puisque même la première année de la guerre elle put distribuer un dividende à ses actionnaires.

Si le prix du charbon est plus élevé, dit l'orateur, celui des sous-produits a augmenté dans les mêmes proportions et comme en définitive l'exploitation du gaz constitue une opération commerciale, les délégués doivent être supportés uniquement par la Compagnie et non par les consommateurs ; ceux-ci ne participent pas à l'augmentation de la production, il serait souverainement injuste de leur en faire subir les pertes.

M. Canavelli, avec beaucoup de compétence, analyse également la question et fait valoir toutes les raisons qui s'opposent à la révision du contrat dans le sens que demande la Compagnie. Ses énergiques déclarations promettant de défendre au sein de la Commission municipale, les intérêts des consommateurs, ont été applaudies par de vifs applaudissements.

Dans l'ordre du jour adopté, l'assemblée remercie MM. Canavelli et Issartier de leur précieuse concours et engage les consommateurs de tous les quartiers, ville et banlieue, à se réunir et se grouper à leur exemple, pour la sauvegarde de leurs intérêts menacés par la demande injustifiée de la Compagnie du Gaz d'une augmentation du tarif actuel.

A. R.

Une bonne Prise à la Gare Saint-Charles

La brigade mobile a fait, hier vers midi, une excellente prise à la gare Saint-Charles. Il s'agit d'un vieux cheval de retour, qui s'était fait une spécialité de voler dans les trains de luxe.

Depuis quelques jours plusieurs vols de valises et sacs avaient été signalés. Une surveillance étroite fut organisée. Hier, hier matin, un cri : au voleur ! retentit tout à coup. Il était poussé par le secrétaire du directeur d'une grande agence de tourisme, qui s'était élancé à la poursuite d'un individu, lequel s'éloignait rapidement.

Des inspecteurs de la brigade mobile accourus virent l'individu lâcher une sacoche et se diriger en toute hâte vers la sortie. Ils le poursuivirent après avoir recueilli la sacoche. Mais au moment où ils allaient se saisir du voleur, ce dernier était arrêté par le sergent Barthelemy et maintenu par les inspecteurs s'en emparant aussitôt après avoir remercié et félicité le sergent.

Le voleur, conduit devant M. Nogré, commissaire de la brigade mobile, déclara d'abord se nommer Sandri Henri, né à Londres en 1853 ; mais, il finit par reconnaître qu'en réalité il se nommait Thompson William, 63 ans, déjà plusieurs fois arrêté et condamné pour vol dans les trains.

L'AUGMENTATION DES IMPOTS

Le Comité d'Etudes et de Solidarité nous communique l'ordre du jour suivant :

Considérant que le projet de loi déposé par le ministre des Finances concernant les augmentations d'impôts pour l'année 1937 n'est qu'une suite des excès commis par le régime actuel, et que, par conséquent, nous ne pouvons que nous opposer à son adoption ;

1° Qu'il proteste énergiquement contre les nouvelles taxes imposées sur le sucre, le vin, les salins secs, et, en général, sur tous les produits alimentaires qui, sans être de première nécessité, sont nécessaires aux travailleurs pour réparer l'affaiblissement physique résultant de leur dur labeur quotidien ;

2° Qu'enfin, sortant de sa torpeur, le groupe socialiste parlementaire réponde, sur le terrain économique, le rôle qu'il a joué et qu'il abandonne ; et pour ce faire, qu'à toutes les démarches proposées par le ministre des Finances, celles que les classes populaires ont faites sur les autos, etc., il oppose hardiment un programme que l'Allemagne exécute depuis 25 ans, à savoir :

A) La nationalisation des mines, dont une commission étudie le projet à la Chambre française des députés depuis plus de dix ans ;

B) L'établissement des grands monopoles d'Etat, dont un seul, celui des assurances, rapporterait annuellement un milliard de francs ;

C) Que le groupe ne perde jamais une occasion de rappeler à la Chambre que l'Etat doit s'organiser scientifiquement, et qu'il doit être de replaire de l'édifice administratif, il oppose un plan bien défini de réformes nécessaires à une œuvre méthodique et rationnelle de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, qui n'ont pu bénéficier d'un esprit de renouveau et de progrès, tant que la science appliquée à un régime transformé la société ;

Qu'il montre que la faillite de la théorie de l'assiette, lasser-passer, condamnée par Auguste Comte, n'est plus de saison et que l'Etat doit non seulement protéger et développer les initiatives individuelles, mais les coordonner de telle façon que tout en supportant les mêmes charges, la société puisse jouir du maximum de bien-être résultant de l'effort organisé de l'activité humaine.

LES SPORTS

LES CHAMPIONNATS SCOLAIRES

Les championnats scolaires du Littoral se disputent, ce soir, à 8 heures, sur le terrain de l'Olympique de Marseille.

Tous les étudiants pratiquant l'athlétisme se sont engagés dans ces championnats. Quelques-uns d'entre eux ont été désignés pour représenter les établissements scolaires de la région.

Le programme a été composé comme suit :

Épreuves de Championnats scolaires : 100 mètres, 200 mètres, 400 mètres, 800 mètres, 1.500 mètres, 500 mètres, 1.000 mètres, 1.500 mètres, 2.000 mètres, 3.000 mètres, 4.000 mètres, 5.000 mètres, 6.000 mètres, 7.000 mètres, 8.000 mètres, 9.000 mètres, 10.000 mètres, 11.000 mètres, 12.000 mètres, 13.000 mètres, 14.000 mètres, 15.000 mètres, 16.000 mètres, 17.000 mètres, 18.000 mètres, 19.000 mètres, 20.000 mètres, 21.000 mètres, 22.000 mètres, 23.000 mètres, 24.000 mètres, 25.000 mètres, 26.000 mètres, 27.000 mètres, 28.000 mètres, 29.000 mètres, 30.000 mètres, 31.000 mètres, 32.000 mètres, 33.000 mètres, 34.000 mètres, 35.000 mètres, 36.000 mètres, 37.000 mètres, 38.000 mètres, 39.000 mètres, 40.000 mètres, 41.000 mètres, 42.000 mètres, 43.000 mètres, 44.000 mètres, 45.000 mètres, 46.000 mètres, 47.000 mètres, 48.000 mètres, 49.000 mètres, 50.000 mètres, 51.000 mètres, 52.000 mètres, 53.000 mètres, 54.000 mètres, 55.000 mètres, 56.000 mètres, 57.000 mètres, 58.000 mètres, 59.000 mètres, 60.000 mètres, 61.000 mètres, 62.000 mètres, 63.000 mètres, 64.000 mètres, 65.000 mètres, 66.000 mètres, 67.000 mètres, 68.000 mètres, 69.000 mètres, 70.000 mètres, 71.000 mètres, 72.000 mètres, 73.000 mètres, 74.000 mètres, 75.000 mètres, 76.000 mètres, 77.000 mètres, 78.000 mètres, 79.000 mètres, 80.000 mètres, 81.000 mètres, 82.000 mètres, 83.000 mètres, 84.000 mètres, 85.000 mètres, 86.000 mètres, 87.000 mètres, 88.000 mètres, 89.000 mètres, 90.000 mètres, 91.000 mètres, 92.000 mètres, 93.000 mètres, 94.000 mètres, 95.000 mètres, 96.000 mètres, 97.000 mètres, 98.000 mètres, 99.000 mètres, 100.000 mètres.

Le président : BENOIS.

LES COURSES DE LONDRES

Voici les résultats du Derby de Newmarket :

1^{er} : Pinnacola, à M. R. Boulton G. Childs ; 2^e : ...

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Les six jours de « Perme »

Un joli geste des Employés de Tramways

Les jolis gestes qu'ont inspirés les infortunes et les malheurs de cette guerre sont innombrables et il faudrait des volumes pour en énumérer les plus beaux. Celui-ci nous touche de trop près pour que nous le passions sous silence.

C'est un « poilu » des régions envahies. Depuis août 1914, il n'a point de nouvelles des siens. Il ne donne sans faillir, pendant 6 jours de « perme », il se demande avec tristesse où ils se passent. Alors un de ses camarades lui dit : « Viens donc avec moi à Marseille, quand il y en a pour un il y en a pour deux ». Et le pauvre « poilu » s'en est venu à Marseille passer ses 6 jours dans la famille de son copain dont le chef est employé à la Compagnie des Tramways.

Au moment du départ, permission terminée, le personnel du dépôt des Chartreux a fait une collecte dont le total fut appréciable et fut remis au soldat momentanément privé de famille. On juge de la joie de ce dernier qui quitta ses amis et Marseille les larmes aux yeux.

A peine de retour sur le front, il écrivit à ses amis Marseillais la lettre que voici :

Bien chers amis,

Me voici arrivé au front depuis hier. Aussi, je m'empresse de vous écrire quelques mots pour vous remercier du bon accueil que vous m'avez fait à Marseille.

Votre générosité m'a touché et quoique l'on puisse dire que les gens du Midi sont des riches du fond du cœur, c'est-à-dire un pays où une personne inconnue s'y rendra et d'où elle revient avec un bon souvenir.

Soyez assurés, chers amis, que je n'oublierai jamais votre joli geste et plus tard, lorsque j'aurai pu le publier, je vous en parlerai avec orgueil et fierté que je démentirai ceux qui se croient les seuls à donner.

Tous mes remerciements à ceux qui ont participé à cette œuvre.

Je vous souhaite bonne nuit. Dans l'espoir de vous lire bientôt, recevez, chers amis, mes meilleures amitiés. — Adolphe Baillier.

N'est-ce pas que ce geste est joli et que la pensée de nos braves T. M. ? — N.

« Barbe-Bleue » au Gymnase

La reprise de « Barbe-Bleue », qui a lieu demain soir, sera un véritable événement artistique. L'ouvrage célèbre d'Offenbach a été doté d'une interprétation justifiée. On ovationnera, dans le rôle de Barbe-Bleue, l'admirable ténor, M. Fernand Lemaire. La direction est assurée par M. Fernand Lemaire. M. Fernand Lemaire, directeur du Gymnase, a réuni une troupe d'artistes de premier ordre. M. Fernand Lemaire, directeur du Gymnase, a réuni une troupe d'artistes de premier ordre. M. Fernand Lemaire, directeur du Gymnase, a réuni une troupe d'artistes de premier ordre.

La Revision des Journés et des Exemptés

1^{er} CANTON DE MARSEILLE

Sous la présidence de M. Rambert, secrétaire général des Bouches-du-Rhône, le Conseil de revision, composé de MM. le commandant Fauchard, vice-président du Conseil de revision ; Saravall, conseiller général ; Dianoux, conseiller d'arrondissement, assisté de MM. le colonel Schlub, commandant le bureau de recrutement de Marseille ; Bayle, représentant le maire de Marseille ; Episse, secrétaire du Conseil, s'est réuni à la Préfecture le 31 mai courant pour procéder à la revision des journés du 1^{er} canton provençal des classes 1913 et 1914.

Sur 3 journés de 1913 : 1 a été déclaré service armé ; 2 ont été déclarés service auxiliaire.

Sur 1 journé de 1914 : 1 a été déclaré service armé ; 2 ont été déclarés service auxiliaire ; 3 ont été déclarés service auxiliaire.

Sur 15 journés de 1915 : 8 ont été déclarés service armé ; 5 ont été déclarés service auxiliaire ; 1 a été déclaré journé à un an ; 1 a été déclaré journé à deux ans ; 1 a été déclaré journé à trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinq ans ; 1 a été déclaré journé à six ans ; 1 a été déclaré journé à sept ans ; 1 a été déclaré journé à huit ans ; 1 a été déclaré journé à neuf ans ; 1 a été déclaré journé à dix ans ; 1 a été déclaré journé à onze ans ; 1 a été déclaré journé à douze ans ; 1 a été déclaré journé à treize ans ; 1 a été déclaré journé à quatorze ans ; 1 a été déclaré journé à quinze ans ; 1 a été déclaré journé à seize ans ; 1 a été déclaré journé à dix-sept ans ; 1 a été déclaré journé à dix-huit ans ; 1 a été déclaré journé à dix-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à vingt ans ; 1 a été déclaré journé à vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à trente ans ; 1 a été déclaré journé à trente-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à trente-deux ans ; 1 a été déclaré journé à trente-trois ans ; 1 a été déclaré journé à trente-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à trente-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à trente-six ans ; 1 a été déclaré journé à trente-sept ans ; 1 a été déclaré journé à trente-huit ans ; 1 a été déclaré journé à trente-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quarante ans ; 1 a été déclaré journé à quarante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quarante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quarante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quarante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quarante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quarante-six ans ; 1 a été déclaré journé à quarante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quarante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quarante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-six ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à soixante ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-six ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à soixante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à septante ans ; 1 a été déclaré journé à septante-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à septante-deux ans ; 1 a été déclaré journé à septante-trois ans ; 1 a été déclaré journé à septante-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à septante-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à septante-six ans ; 1 a été déclaré journé à septante-sept ans ; 1 a été déclaré journé à septante-huit ans ; 1 a été déclaré journé à septante-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-et-un ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-deux ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-trois ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-quatre ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-cinq ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-six ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-sept ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-huit ans ; 1 a été déclaré journé à quatre-vingt-neuf ans ; 1 a été déclaré journé à cinquante ans ; 1 a été déclaré journé

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME Capital : CINQUANTE-CINQ Millions

Siège social : MARSEILLE, rue Paradis, 75 Succursale : PARIS, rue Aubert, 4

Situation des Comptes au 31 Mars 1916

Table with financial data: ACTIF: Caisse, Banque et Trésor, Portefeuille et Bons Défense Nat., etc.

PASSIF: Actions, Statutaire, Réserves, etc.

Certifié conforme aux écritures: J. CHARLES-ROUX, Le Président

La Société se charge des ordres de Bourse à Marseille, à Paris et dans ses succursales.

Les Chiens de Guerre: On sait combien est difficilement le ravitaillement des tranchées avancées.

PAPETERIES, MERCIERS, TABACS, BAZARS

Vendez la LETTRE-ENVELOPPE SARRAIL NOUVEAUTÉ, GRAND SUCCÈS

Echantillons assortis, O. F. 80 franco. MARTIN, 56, rue Sébastopol, Marseille.

du soir, auquel n'assiste pas l'ami fidèle, mais lequel, en cas de force majeure.

Nous faisons appel aux propriétaires de chiens barbet, bergers, hauchurons, griffons, chiens d'Alsace, etc.

Le Vestiaire de deuil des Orphelins de la Guerre

Grâce au concours très touchant des écoles et aux offrandes des généreux amis des enfants, le vestiaire de deuil peut répondre à toutes les demandes justifiées.

Le vestiaire est ouvert le lundi et le mercredi de 1 h. 30 à 4 heures, école Edgar-Quercy, terrain Saint-Charles.

Voici la onzième liste des donateurs: Dans un argent, Les pilotes de Marseille (17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100).

Le vestiaire est ouvert le lundi et le mercredi de 1 h. 30 à 4 heures, école Edgar-Quercy, terrain Saint-Charles.

Voici la onzième liste des donateurs: Dans un argent, Les pilotes de Marseille (17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100).

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

L'OPÉRETTE AU GYMNASSE: Demain soir, le Gymnase donnera la sensationnelle opérette de Guy de Maupassant, Le Chef-d'œuvre d'Offenbach.

Le Grand Casino de Marseille donnera deux grandes représentations de gala, en matinée, à 2 heures et en soirée, à 8 heures.

Le Casino de la Plage: Aujourd'hui en matinée à 2 h. 45, grande représentation d'opéra.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS

Le paiement des allocations de la période de 23 jours, du 5 mai au 17 juin 1916, aura lieu le vendredi 2 juin 1916, de 9 heures à 12 heures.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

La perception de la rue de la République, à paiera du numéro 1 à 500 et les ter du 1er canton.

Bulletin Financier

Paris, 31 mai. — Les affaires ont été peu actives aujourd'hui en raison de la liquidation de fin de mois qui s'est poursuivie effrénée avec le plus grand calme.

Le marché des obligations a été particulièrement favorisé. C'est ainsi que l'on a coté comme reports: 2 centimes sur le 3 1/2 % Ruse, 1/2 centime sur l'Italien, 1/2 centime sur l'Union postale, 1 franc sur la Banque de Paris et de la rue de la Harpe, 1 centime sur le Crédit Lyonnais.

Bourse de Paris du 31 Mai: 3 % Français comptant, 67 75; 3 1/2 % Amortissable, 68 40; 5 % libéré, 88 25.

Bourse de Marseille du 31 Mai: 3 % Nominatif, 63 15; (coupons), 63 15; 3 % au Porteur (coupons), 63 15.

Marché en Banque: Spassky, 33; Dniepropetrovsk, 220; Dniepr, 1000; Kinta (Koussouss), 121 50; (Part), 200; Colombia, 1000; Monaco, 2100; (Obligations), 350 50.

ETAT-CIVIL: NAISSANCES du 31 mai: Sobry Marcel, rue de Rome, 61; Aloia Jean, travers du Colonel Lier, 2; Schwarzmann Rachel, boulevard de la Major, 85.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

COMMUNICATIONS: Syndicat des ouvriers des industries du vêtement, réunion du Conseil.

Inouï et Merveilleux

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et prix inécessables.

PRIX UNIQUE 52 fr.

A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert, 16, Rue St-Ferréol, 60, MARSEILLE) (Ed de la Madeleine, 37)

DECES du 31 mai: Tectora Marie, 79 ans, rue de Pontevès, 4; Berger Claudine, 52 ans, Mazarine, 20; Paret Hippolyte, 59 ans, rue Paradis, 200; Fournier L., PAIX, C. 173; Société Française des Glycistes, 75; Société des Grands Travaux de Marseille, 60; Société du Petit Marseillais (Santat et Cie), 350; Société Anonyme des Raffineries de Sucre Réunies, 110; Marseille 3 1/2 % 1890; Docks et Entrepôts de Marseille 3 1/2 % 350; Messageries Maritimes 5 %, 400.

Tribune du Travail: On demande une bonne ouvrière et une apprentie tailleuses. S'adresser 60, rue Colbert.

Tribune du Travail: On demande des cartonniers habiles, bon salaire, Filatures Pointe-Rouge, Urgent.

Tribune du Travail: On demande une jeune bonne apte à tous travaux d'intérieur, avec références. S'adresser Epicerie Marseillaise, 71, rue de la Darse.

Tribune du Travail: On demande un ouvrier, Usine Génie, place du Quatre-Septembre.

Tribune du Travail: On demande des apprentis corsetières chez Mlle Gaigani, 85, rue Paradis, payées de suite.

Tribune du Travail: On demande chez Dewachter dame susceptible de tenir emploi aux écritures. Ecrire.

Tribune du Travail: On demande un ouvrier boulangier pour le pain viennois, 55 francs par semaine, travail toute l'année, chez M. Palan, rue du Concert, 8, à Salon (Bouches-du-Rhône).

Tribune du Travail: On demande des mécaniciens pi-queuses de bottines, des préparateurs et des apprentis. H. Castanier, chaussures, 55, rue des Princes.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

Tribune du Travail: On demande de jeunes apprenties de 12 à 15 ans, présentées par leurs parents et des demi-ouvriers mécaniciens pour confections hommes, 62, rue de la Joliette.

Tribune du Travail: On demande une jeune fille sachant plier à la machine, 6, pl. des Hommes, 4.

Tribune du Travail: On demande de bonnes couturières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boulevard de la Corde, 30.

VOILA UN HOMME QUI N'A PAS PEUR

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.

Maladies Secrètes: Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Ré-équilibrés, Impuissance, Hémorroides, Mitrices, Gonorée, etc.